



# POUR LA LÉGITIME DÉFENSE ET LA PRESOMPTION DE LÉGITIME DÉFENSE DES POLICIERS



***Ce jour, le bureau départemental 35 organisait un rassemblement devant le tribunal judiciaire de Rennes suite à l'affaire du Pont-neuf. En soutien à notre collègue qui ne peut pas être simplement coupable d'être FLIC !!!***

**LA PROTECTION EN INTERVENTION DOIT ETRE CLAIREMENT ETABLIE ET EN CAS D'USAGE DE L'ARME FACE A UNE ATTEINTE DELIBEREE A L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE D'UN POLICIER LA LOI DOIT LE PROTEGER SANS EQUIVOQUE : LA LEGITIME DEFENSE RECONNUE**

**ALLIANCE PRENDRA TOUJOURS LE PARTI DE DÉFENDRE L'INTÉRÊT DE CETTE PROFESSION SUREXPOSÉE ET TROP SOUVENT LÂCHÉE PAR LA JUSTICE**



02 MAI 2022